



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE
ENVIRONNEMENT
Direction A - Gouvernance, Communication et Protection Civile
ENV.A.2 - Infractions
Le Chef d'unité

Bruxelles, le 12 SEP. 2007
D(2007)ENV A2/LT/bd/ 16014

**NOTE A L'ATTENTION DE L'UNITE SG R2
COURRIER ET GESTION DES DOCUMENTS
SECRETARIAT GENERAL
BERL BUREAU 07/209**

Objet : Enregistrement d'une plainte au Registre central des plaintes

Je vous prie de bien vouloir enregistrer comme plainte l'affaire suivante :

Etat membre : Italie
Plaignant : Roberto Giurastante
via Cadorna 5
I-34124 Trieste
Titre : Seveso – Bad application of art. 13(1) on information to the public
Bases juridiques : Directive 96/82/CE
Stade : Mauvaise application
DG associées :

Je vous en remercie à l'avance.

Julio García Burgués

Annexe : Plainte de Monsieur Roberto Giurastante.